



BON DE COMMANDE ZOO PASS 2024

Profitez d'une année à Padiparc !

Visitez Padiparc aussi souvent que vous le désirez, dans l'année en cours.

Partagez avec nous les nouveaux événements, admirez les naissances et les premiers pas de nos animaux.

Conditions particulières :

Commande :

A réception de ce bon de commande dûment complété et **accompagné de votre règlement** (chèque ou chèques-vacances), ainsi que d'**une photo d'identité** pour chaque Zoo Pass commandé comportant le Nom et le Prénom de la personne au dos de la photo.

Toute commande est ferme et définitive. Les Zoo Pass ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Toute revente est strictement interdite.

Avantages:

Le Zoo Pass donne droit à :

- ▣ Accès illimité à Padiparc pour la saison en cours
- ▣ Des tarifs réduits sur les entrées plein tarif des amis qui vous accompagnent.



Utilisation du Zoo Pass :

- ▣ Il est strictement nominatif.
- ▣ Il doit obligatoirement comporter votre photo d'identité.
- ▣ Il est valable pour la saison en cours.
- ▣ Il doit systématiquement être présenté à la billetterie lors de vos visites en échange d'un ticket d'entrée exonéré.
- ▣ Il n'est pas utilisable pour les visites de groupe sur contrat de réservation.
- ▣ En cas de perte de votre Zoo Pass, un montant de 4 € vous sera demandé pour l'édition d'une nouvelle carte.

Mois	Horaires d'ouverture du parc
Du 1er Février au 30 Juin	Ouvert tous les jours, sauf les vendredis de 10h à 18h (Fermeture billetterie - 17h).
Du 1er Juillet au 31 Août	Ouvert tous les jours de 10h à 19h (Fermeture billetterie - 18h).
Du 1er Septembre au 15 Novembre	Ouvert tous les jours, sauf les vendredis de 10h à 18h (Fermeture billetterie - 17h).
Du 16 Novembre au 31 Janvier	Fermeture Annuelle



BON DE COMMANDE ZOO PASS 2024

À RENVOYER À PADIPARC - PECH DU PUIITS - 46500 PADIRAC



Vos coordonnées

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____ Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____ Mail _____

S'agit-il d'un renouvellement ? Oui Non

Si les coordonnées des bénéficiaires sont différentes de celles renseignées ci-dessus, merci de les indiquer sur papier libre.

Votre commande

Zoo Pass	Prix unitaire	Quantité	Total
Zoo Pass Adulte (12 ans et +)	23€	x	=
Zoo Pass Enfant (4 à 11 ans)	15€	x	=
Récapitulatif de ma commande			=
Je souhaite retirer mes Zoo Pass directement à l'accueil de Padiparc			Gratuit
Je souhaite recevoir mes Zoo Pass à mon domicile et j'ajoute les frais de port			+ 2.50€
Coût Total			

BON POUR ACCORD

Date, signature obligatoire

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMISNISTRATION

N° D'ENREGISTREMENT:

J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.

Je joins à ce coupon mon règlement (chèque à l'ordre de la SARL PADIPARC ou chèques-vacances).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par la SARL Padiparc.

CGV font partie intégrante du contrat de vente. Tout client reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant d'avoir pris connaissance avant de passer sa commande. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne son entière adhésion aux conditions de vente et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2. DONNÉES CLIENTS

En acceptant les CGV, le client autorise Padiparc à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à info@padiparc.com

3. RÉSERVATIONS / COMMANDES

3-1 Groupes, CSE et assimilés,

Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

Sous réserve de nos disponibilités, tout type de réservation, avec activité complémentaire (visite guidée, atelier pédagogique), doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 2 semaines avant la date de visite par courrier, ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite.

Padiparc doit être informé par courrier ou mail de toute modification de la réservation au moins 1 semaine avant la date de prestation. Passé ce délai, la réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. Le non respect de ces conditions entraînera la facturation de la prestation réservée.

3-2 Soigneur d'un jour

Sous réserve de nos disponibilités, toute réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis par courrier, au minimum 3 semaines avant la date de visite, avec votre chèque de règlement ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date et signature. Les horaires concernant l'organisation de ces activités seront confirmés par mail.

3-3 Billetterie individuelle

La date de validité est indiquée sur chaque titre d'entrée (billet journée, Zoo Pass). Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée du parc. À défaut de présentation de celle-ci, le tarif adulte sera appliqué. Nos prix s'entendent taxes comprises et ne comprennent pas les autres dépenses.

4. FACTURATION ET RÈGLEMENT

Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40€.

4-1 Groupes, CSE et assimilés,

Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Tout contrat de réservation doit être obligatoirement accompagné du chèque de règlement à l'ordre de la SARL Padiparc.

Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (devis signé). Sans ce document l'accès au parc sera refusé.

5. ANNULATION

5-1 Groupes, CSE et assimilés,

Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé

La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20 % du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en termes de tarification pour des raisons climatiques.

5-2 Soigneur d'un jour

L'annulation de votre réservation entraîne : une facturation de 50 % jusqu'à 7 jours avant la date de visite, aucun remboursement passé ce délai. La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.

5-3 Billetterie individuelle

Toute commande est ferme et définitive. Les titres d'entrée (billet journée, Zoo Pass) ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Toute revente est strictement interdite.

6. ASSURANCES

Padiparc décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de toutes dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

7. TARIFS

Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles. La billetterie individuelle et la carte Zoo Pass ne sont pas utilisables dans les contrats de réservation et bons de commandes.

Nos produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite libre. Nos tarifs et prestations peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés. Tous nos tarifs sont consultables sur notre site internet www.padiparc.com

8. LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Cahors.